

MOT DE L'IA-IPR D'ARTS PLASTIQUES

DU DISPOSITIF PONCTUEL « A PIED D'ŒUVRE-BIENNALE D'ARTS PLASTIQUES » A L'IMPLANTATION IDENTIFIÉE ET PERENNE DE MINI-GALERIES ET D'ESPACES-LIEUX DE RENCONTRE AVEC L'ŒUVRE D'ART (E-LRO), AU SEIN DU TERRITOIRE ACADEMIQUE

Par-delà ses objectifs pédagogiques, la biennale d'arts plastiques (https://pedagogie.ac-orleans-tours.fr/fileadmin/user_upload/artsP/A_pied_d_oeuvre/2019-2022/Pr%C3%A9sentation_finale_Biennale2022.pdf), comme le **réseau 100^{TRE}-ART** portent un même enjeu qu'il convient de partager collectivement : **valoriser toujours plus les productions des élèves** émanant de l'enseignement et des cours d'arts plastiques, **la création dans toutes ses dimensions, l'œuvre d'art et l'artiste** invités au sein des établissements scolaires et **votre plein engagement** envers notre enseignement artistique. Nos élèves et votre travail méritent cette visibilité et reconnaissance au sein de notre académie.

Ainsi, la production régulière, diversifiée et pléthore, propre à notre discipline, gagne vraiment à quitter les réserves, les accrochages parfois trop discrets ou privés (exclusivement dans la salle dédiée) ou ponctuels (centrés sur les portes ouvertes des établissements) pour s'afficher plus massivement et manifestement encore aux yeux du "tout public" ; afin de **placer la production des élèves au carrefour des regards**.

Hall, couloirs, CDI, espaces aménagés pérennes ou mobiles, restauration scolaire, foyer, structures extérieures, partenaires artistiques, galeries, etc., prolongeant la salle d'arts plastiques sont à investiguer et à exploiter encore.

Des espaces de monstration hors ou dans la salle d'arts plastiques qui sont parfois la première approche du monde de l'art et qu'il vous appartient donc de rendre vivant et de relier au réseau **100^{TRE}-ART**.

Ce réseau vise l'implantation exponentielle et massive de **mini-galeries** physiques et virtuelles (sites/blogs disciplinaires) et d'**Espaces - Lieux de Rencontre avec l'Œuvre d'Art (E-LRO)**, pour un aménagement territorial structuré et donc plus visible et partagé.

En ce sens le réseau **100^{TRE}-ART** contribue à rendre tangible un réel maillage territorial disciplinaire au sein de notre académie, vous permet de faire se rencontrer et croiser vos pratiques et modalités de monstrations divers/ifiées, en prenant - *par cette fenêtre ouverte* - connaissance des actions menées et exposées par vos pairs disciplinaires (éloignés) ; afin de remplacer l'isolement disciplinaire parfois ressenti par **un réseau collectif** (voir collaboratif) interconnecté.

Ces dernières périodes, dont celle du confinement, ont montré combien l'affichage et le partage de vos pratiques et des productions de vos élèves ont été une source d'oxygénation, de respiration...

Parallèlement et pour venir en appui au déploiement du réseau **100^{TRE}-ART**, de nouvelles formations à destination des professeurs d'arts plastiques sont consacrées sur ce sujet (galeries d'établissement, commissariat, partenariat, rencontre avec l'œuvre d'art, lien avec le PEAC,...), en sus de professeurs engagés autour de cette réflexion (TraAM, formations, rencontres départementales,...) pour penser et initier des projets favorisant d'une part, la création d'espaces numériques virtuels exposant des œuvres d'arts et productions d'élèves, et d'autre part, la mise en place d'espaces réels d'exposition au sein des établissements (ou structures partenaires). Des ressources sont produites.

Enfin, le réseau **100^{TRE}-ART** favorise les liaisons inter-degrés/cycles, écoles-collèges, le continuum collèges-lycées-enseignement supérieur (CPES-CAAP), s'ouvre naturellement à divers partenariats (structures culturelles, lieux d'exposition variés) et associe ici et là d'autres disciplines.

ALAIN MURSCHEL,

IA-IPR D'ARTS PLASTIQUES DE L'ACADEMIE D'ORLEANS-TOURS